



## Message 2023-DSJS-193

3 octobre 2023

### Financement du championnat du monde de hockey (CM)

*Nous avons l'honneur de vous soumettre le message accompagnant le projet de décret relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 2,041 millions de francs destinés au financement de la part du canton de Fribourg à l'organisation du championnat du monde de hockey sur glace 2026 sur le site de Fribourg. Ce message comprend les points suivants :*

### Table des matières

<b>1</b>	<b>Contexte</b>	<b>2</b>
1.1	Présentation du championnat du monde de hockey sur glace (CM)	2
1.2	Présentation de la collaboration Etat – Ville de Fribourg – HCFG	2
<b>2</b>	<b>Structure d'organisation</b>	<b>4</b>
2.1	Projets et héritage	4
2.2	Tournoi à la patinoire	6
<b>3</b>	<b>Organisation financière et flux financiers</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Budget</b>	<b>7</b>
4.1	Définition du budget	7
4.2	Budget global	7
4.3	Répartition des coûts	10
4.4	Coûts à la charge de l'Etat	10
<b>5</b>	<b>Soutien financier prévu de la part de l'Etat</b>	<b>11</b>
<b>6</b>	<b>Conclusion</b>	<b>13</b>

---

# 1 Contexte

## 1.1 Présentation du championnat du monde de hockey sur glace (CM)

Le championnat du monde de hockey sur glace est une compétition annuelle de hockey sur glace réunissant les 16 meilleures nations du monde. Considéré comme le ou l'un des événements les plus prestigieux de ce sport, le championnat du monde se déroule chaque année au printemps, généralement en mai. Une grande partie des plus grandes stars du hockey mondial participe à ce tournoi. Le pays hôte du championnat du monde change chaque année.

En 2020, la Suisse devait organiser le championnat du monde à Lausanne et à Zurich. En raison du Covid, la compétition fut annulée. Au printemps 2022, la Fédération internationale de hockey (IIHF) désigna la Suisse pour l'organisation du championnat du monde 2026 avec comme villes hôtes Fribourg et Zurich. A noter qu'il faut remonter à 2009 pour trouver trace du dernier championnat du monde disputé en Suisse, terre de hockey. Cette année-là, 400 000 spectateurs s'étaient rendus dans les patinoires, 6 millions de téléspectateurs avaient suivi les rencontres en Suisse (8 millions au Canada), plus de 100 000 nuitées avaient été enregistrées dans le pays et des images de la compétition avaient été diffusées dans plus de 100 pays.

Ainsi, les meilleures équipes du monde ont à nouveau rendez-vous du 15 au 31 mai 2026 dans notre pays. Le tournoi se déroule en deux temps. D'abord, la phase préliminaire, aussi appelée phase de groupe, suivie de la phase à élimination directe. Durant la phase préliminaire, un groupe jouera à Fribourg, l'autre à Zurich, soit dans deux des enceintes les plus modernes du pays. L'équipe suisse jouera à Zurich. La patinoire zurichoise peut accueillir 11 000 personnes, tandis que celle de Fribourg affiche une capacité de 7 600 places en mode championnat du monde. En exemple, lors des championnats du monde 2023 à Riga, le Groupe A comprenait les équipes de Suède, Tchéquie, Canada, Allemagne et Slovaquie, alors que le Groupe B celles des Etats-Unis, Finlande, Suisse, Lettonie et Norvège. Chaque équipe dispute au minimum 7 matches. À la fin de la phase de groupe, les quatre meilleures nations de chaque groupe accèdent aux quarts de finale. Les matches des quarts de finale déterminent les équipes qui atteindront les demi-finales. Les vainqueurs des demi-finales s'affrontent ensuite pour le titre de champion du monde, tandis que les perdants disputent le match pour la médaille de bronze. Au total, ce sont 30 matches qui se disputeront dans la patinoire fribourgeoise, dont deux quarts de finale.

L'organisation et la commercialisation nationale du championnat du monde 2026 seront assurées par la Fédération suisse de hockey sur glace (SIHF) et Infront Sport & Media AG dans le cadre d'une joint-venture à 50/50 au sein de l'Organising Committee 2026 IIHF WM Switzerland AG (ci-après : CO).

Infront Sport & Media AG joue un rôle clé dans la croissance et la promotion du hockey sur le plan international en tant qu'agence de marketing sportif, gérant les droits médiatiques, facilitant le parrainage et organisant des événements majeurs.

L'Organising Committee 2026 IIHF WM Switzerland AG est le comité d'organisation responsable de l'organisation du championnat du monde en Suisse. Fondé spécifiquement pour cet événement, ce comité est chargé de planifier, coordonner et mettre en œuvre tous les aspects de la compétition.

## 1.2 Présentation de la collaboration Etat – Ville de Fribourg – HCFG

L'Etat, la Ville de Fribourg et le Hockey Club Fribourg-Gottéron (HCFG) ont fait candidature commune pour obtenir le championnat du monde comme ville partenaire avec Zurich. Chaque partenaire a signé des engagements avec le CO.

Les 3 partenaires ont décidé de se regrouper en l'association « CM 2026 / Association Events & Legacy – Fribourg-Switzerland » pour permettre la réalisation du championnat du monde 2026 sur le site de Fribourg. Les statuts de cette association seront validés et l'association sera créée formellement après la décision du Grand Conseil. Le nom de l'association et le logo spécifique de Fribourg ont été validés par les instances internationales (IIHF) et nationales (SIHF). La mission de l'association est double. Premièrement, elle soutiendra la SIHF dans le cadre de l'organisation

---

du tournoi. Parallèlement, l'association considère qu'il est de son devoir de saisir l'occasion exceptionnelle de faire rayonner Fribourg en Suisse et dans le monde, de faire valoir sa tradition d'accueil, son savoir-faire, mais aussi de faire de cet événement unique un projet fédérateur pour le canton.

Fait marquant, Fribourg est la plus petite ville à organiser le championnat du monde dans son histoire moderne. A titre de comparaison, les dernières villes hôtes s'appelaient Helsinki, Riga, Tampere, Bratislava, Copenhague, Paris... De même, cette compétition sera le plus grand événement sportif jamais organisé dans notre canton sur une telle durée.

Tenant compte du contexte, l'association souhaite répondre à trois objectifs spécifiques : aider à remplir la patinoire, assurer une atmosphère de fête dans les rues de Fribourg et promouvoir le sport. Pour répondre à ces attentes, l'association prépare l'exploitation de l'événement dès 2024 mais aussi dans les quatre ans qui le suivent, par la mise en place d'une structure, d'une communication et de projets adéquats.

Les engagements majeurs pris par les partenaires sont décrits ci-après. Ils sont extraits du contrat liant le canton, la ville et le CO ainsi que de la lettre d'intention (term sheet) liant HCFCG et le CO. L'ensemble n'est pas encore entièrement figé et est susceptible d'évoluer au cours de négociations à venir.

L'association s'engage pleinement à soutenir le CO dans toutes les activités opérationnelles liées à l'événement et dans la région de Fribourg. Elle mettra tout en œuvre pour créer une atmosphère de tournoi appropriée, accueillante et animée, tant dans les rues que dans les infrastructures, avant et pendant toute la durée du tournoi.

Pour assurer le bon déroulement du championnat, Fribourg mettra à disposition une main-d'œuvre qualifiée et en quantité suffisante, ainsi que toutes les ressources nécessaires pour fournir un soutien adéquat en termes d'activités et de services nécessaires.

Afin de faciliter les échanges avec le CO et garantir une communication fluide, une personne appropriée, compétente en anglais, allemand et français, est désignée comme point de contact principal. Cette personne a d'ores et déjà été recrutée : il s'agit du directeur du projet. Il sera responsable de la coordination des activités liées au tournoi et sera en charge des contacts quotidiens avec le CO.

L'association assumera également la responsabilité de gérer les procédures pour l'octroi de tous les permis, licences et autorisations nécessaires pour les activités liées au tournoi, afin que celui-ci puisse se dérouler sans accroc.

Elle mettra gratuitement à disposition les patinoires, salles, espaces et installations nécessaires pour le bon fonctionnement et l'efficacité des infrastructures du tournoi. Il faut noter à ce sujet que l'organisateur impose le principe d'une clean arena, à savoir l'absence de tout affichage et sponsoring, y compris le nom de « BCF » Arena. Selon la convention signée avec L'Antre SA, cette dernière a l'obligation de mettre gracieusement à disposition la patinoire pour une manifestation de cette importance. À la fin de l'événement, Fribourg veillera à la remise en état des infrastructures ou zones utilisées pendant le tournoi.

L'association jouera un rôle actif dans la promotion du tournoi, en mettant en place des activités promotionnelles telles que des bannières, panneaux d'affichage, affiches et drapeaux annonçant l'événement, visibles dans toute la ville pour attirer l'attention des résidents et des visiteurs.

Elle coopérera pleinement afin de garantir un système de transport fonctionnel pendant le tournoi, en mettant à disposition des moyens de transport adaptés pour les supporters, le personnel accrédité, les représentants des médias, et tous les participants, assurant ainsi une mobilité efficace et pratique pendant l'événement.

L'association assumera également la responsabilité de la sécurité, du nettoyage et de la gestion du trafic dans les zones environnantes du site de la ville, afin de garantir la sécurité et le confort de tous les participants.

Enfin, elle facilitera l'accès aux installations pour les membres de l'association en coordination avec l'IIHF, afin que tous les acteurs puissent mener leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

---

## 2 Structure d'organisation

---

Au niveau international, IIHF (Fédération internationale de hockey) est l'organe stratégique suprême. L'IIHF a confié l'organisation du championnat du monde 2026 à la Suisse en mai 2022. Ses deux partenaires essentiels sont la SIHF (Fédération Suisse de hockey sur glace) et Infront. La SIHF et Infront ont créé, en commun, un CO responsable de l'organisation et de la mise en place du tournoi sur les deux sites.

La SIHF est responsable de la billetterie, du pricing, du catering et du logement des équipes et des membres de l'organisation. L'entier des revenus de ces activités lui est dévolu et les deux sites de Fribourg et Zurich ne perçoivent rien.

Infront possède tous les droits sur le championnat du monde. Cela comprend le merchandising, le sponsoring et les droits TV. De nouveau, les deux sites de Fribourg et Zurich ne perçoivent aucun revenu sur ces activités.

L'organisation sur les deux sites Fribourg et Zurich est différente et adaptée aux possibilités organisationnelles et financières de chacun. Chaque site a son organisation et son financement propre et une coordination a lieu au niveau du CO.

L'organisation du championnat du monde de hockey sur glace 2026 à Fribourg repose sur une structure professionnelle et bien coordonnée. Le bureau de direction, supervisé par un comité politique, assure la gestion stratégique de l'événement, tandis que les responsables de dicastères se chargent de la mise en œuvre opérationnelle des différentes facettes du tournoi. Également, pour chaque projet spécifique en amont, un responsable est nommé.

Cette organisation rigoureuse permet de soutenir pleinement le CO dans la réalisation du championnat, de créer un engouement populaire autour de l'événement et de laisser un héritage positif pour les générations futures. Les travaux de préparation de cette tâche complexe ont déjà débuté.

Le comité de l'association est composé de trois membres politiques, représentant l'Etat, la Ville de Fribourg et le HCFG. Ce comité joue un rôle de supervision globale et de prise de décisions stratégiques concernant le tournoi. Il veille à la cohérence des actions et à la bonne collaboration entre les différentes parties prenantes.

Le comité est également épaulé par un bureau de direction, dirigé par un directeur engagé spécifiquement pour l'organisation du championnat. Le bureau regroupe les responsables des sports de la ville et du canton, le CEO de HCFG et la Secrétaire général de la DSJS. Il assure la coordination générale des activités, supervise l'avancement des projets, facilite la communication entre les différentes parties prenantes et représente médiatiquement l'association.

Pour assurer une gestion efficace et complète de l'événement, plusieurs responsables de dicastères ont été nommés. Chaque dicastère est responsable d'un domaine spécifique et joue un rôle essentiel dans la réalisation du championnat. Les dicastères couvrent les aspects essentiels d'un événement de cette envergure : communication et événementiel, sponsoring régional, administration, ressources humaines, finances, logistique et transports, infrastructures patinoires, infrastructures hors patinoires et sécurité. De nombreux partenaires cantonaux seront associés dans ces dicastères, tels que l'Union fribourgeoise du tourisme, les TPF, Fribourgissima et l'Association fribourgeoise de hockey sur glace.

### 2.1 Projets et héritage

L'organisation du championnat du monde de hockey sur glace 2026 à Fribourg requiert une planification rigoureuse et une visibilité importante, afin de promouvoir l'événement et susciter l'enthousiasme du public. Pour cela, un calendrier détaillé des activités prévues pour les années précédant la manifestation a été élaboré. L'ensemble des événements sont organisés sous forme de projets, qui sont pour la majorité autofinancés, voire potentiellement bénéficiaires.

**2023** Création des éléments de communication tels que le site internet dédié au championnat, la charte graphique, les réseaux sociaux, les supports promotionnels, la newsletter, etc. Cette phase est cruciale pour la diffusion d'informations essentielles aux fans et aux partenaires.

---

Préparation des stands et prises de paroles pour représenter l'événement lors de différentes manifestations, foires et salons. Cette présence permettra d'accroître la visibilité du championnat auprès d'un large public.

**Février 2024** Inauguration du championnat avec un lancement médiatique à la patinoire de Fribourg. Cet événement d'ouverture officielle marquera le début du championnat du monde à Fribourg et attirera l'attention des médias nationaux.

**Septembre 2024** Lancement d'une patinoire itinérante dans le canton de Fribourg. Cette initiative vise à faire découvrir le hockey sur glace à un plus large public en se déplaçant dans différentes localités du canton.

**Septembre 2024** Présentation à la Bénichon des entreprises, une célébration traditionnelle fribourgeoise, pour promouvoir le tournoi et engager la communauté des entreprises locales.

**Octobre 2024** Lancement d'une bande dessinée sur l'histoire du hockey fribourgeois, destinée à sensibiliser un public plus jeune à ce sport emblématique de la région et à favoriser le financement des clubs sportifs par les profits liés à sa vente.

**Novembre 2024** Participation à BDMania, un festival de bande dessinée régional, pour présenter la BD sur le hockey et promouvoir le tournoi auprès de la jeunesse et des amateurs de BD.

**Février 2025** Lancement d'une journée dédiée aux sports de glace dans le canton de Fribourg, mettant en avant le hockey et d'autres disciplines sur glace.

**Avril 2025** Remise du prix du sport FIFF (Festival international de films de Fribourg), un événement annuel dédié à l'art du cinéma, où le championnat sera mis en avant.

**Avril 2025** Lancement des ambassadeurs du championnat, des personnalités locales et internationales qui soutiendront activement l'événement.

**Mai 2025** Présence au Tour de Romandie, une étape importante pour promouvoir le championnat auprès des amateurs de sport.

**Mai 2025** Lancement d'une cuvée spéciale de vins du championnat du monde en collaboration avec des partenaires locaux.

**Juin/Septembre 2025** Organisation d'un repas de soutien pour lever des fonds et impliquer les entreprises et la population dans l'organisation.

**Septembre 2025** Distribution d'un kit sur l'histoire du championnat du monde dans les écoles, comprenant des informations sur le hockey, son histoire, des jeux et la possibilité d'obtenir des billets de matchs du HCFG.

**Octobre 2025** Participation à la course à pied Morat-Fribourg avec une équipe aux couleurs de l'association. Cet événement sportif populaire offrira une occasion de promouvoir l'événement auprès d'un public sportif et dynamique.

**Novembre 2025** Lancement de l'achat de billets spéciaux avec une plate-forme de promotion pour faciliter l'accès aux matches du tournoi.

**Janvier 2026** Lancement d'une campagne de communication spécifique visant à mettre en valeur l'histoire et la culture du hockey dans la région.

**Février 2026** Lancement du prix spécial du mérite sportif, une récompense spéciale décernée en marge du championnat pour honorer des personnalités ayant contribué au développement du hockey.

**Mai 2026** Création et animation de la zone d'accueil du championnat du monde, offrant une expérience immersive aux visiteurs et participants. Mise en place de projets de para-hôtellerie (auberge de jeunesse, camping, ...) pour garder les spectateurs sur le site, en cours de développement.

Ce calendrier, sous réserve de modifications, démontre l'ampleur des activités prévues pour promouvoir la compétition à Fribourg et favoriser son impact. La planification rigoureuse et la visibilité importante de ces actions permettront d'attirer un large public, d'engager la population locale et de laisser un héritage sportif durable pour les

---

générations à venir. Cette approche exhaustive et stratégique contribuera à faire de cet événement un succès mémorable.

## **2.2 Tournoi à la patinoire**

Pendant la durée de l'événement, la structure opérationnelle de l'association sera intégralement mobilisée et intégrée au sein du CO afin de garantir une gestion fluide et efficace de toutes les activités liées au championnat du monde de hockey sur glace 2026 à Fribourg.

L'intégration de l'association au CO permettra de tirer pleinement parti des compétences et des ressources de chaque entité, renforçant ainsi la collaboration entre elles. Les membres de l'association, forts de leur expertise et de leur engagement dans la préparation de l'événement, joueront un rôle clé dans la mise en œuvre opérationnelle.

La coordination étroite entre l'association et le CO assurera une prise de décision rapide et efficace pour faire face à toute situation imprévue ou demande d'ajustement pendant l'événement. Grâce à cette collaboration, l'ensemble des activités, qu'elles soient liées à la communication, à la logistique, à la sécurité ou à l'accueil des participants et du public, seront orchestrées de manière cohérente et synchronisée.

La présence de l'association au sein du CO contribuera également à maintenir une continuité dans la gestion de l'événement, car les membres de l'association ont une connaissance approfondie de tous les aspects de l'organisation. Cette cohésion et cette complémentarité seront essentielles pour garantir le succès et la réussite du championnat.

En outre, l'association apportera une contribution précieuse en termes de soutien logistique et de coordination des bénévoles, dont la présence est essentielle pour assurer le bon déroulement des différentes activités tout au long de l'événement.

En conclusion, l'intégration de la structure opérationnelle de l'association au sein du CO est une étape cruciale pour assurer une organisation sans faille. Grâce à cette synergie, l'événement bénéficiera d'une gestion professionnelle, d'une coordination optimale et d'une mobilisation collective en vue de créer une expérience mémorable pour tous les participants et le public.

## **3 Organisation financière et flux financiers**

---

La structure financière et les flux financiers jouent un rôle crucial dans la réussite de l'organisation du Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2026 à Fribourg.

L'association met en place une gestion financière rigoureuse, en respectant les exigences légales, notamment les aspects liés à la TVA. Pour garantir une gestion professionnelle des finances, l'association a opté pour la collaboration avec une société privée fribourgeoise spécialisée dans le domaine de la comptabilité et des finances. Cette approche assure la transparence, la précision et la conformité de toutes les transactions financières.

Chacun des partenaires impliqués dans l'organisation facture l'ensemble des prestations et charges réelles documentées à l'association. Cette méthode garantit une traçabilité totale des coûts et des services fournis par chaque partenaire. La facturation détaillée permet de surveiller et d'évaluer efficacement les dépenses et les investissements liés à l'événement.

Le processus d'approvisionnement est soigneusement structuré. Le bureau, en charge des opérations au quotidien, passe les commandes des prestations nécessaires pour l'organisation du Championnat du Monde. Cependant, le comité, qui joue un rôle de supervision stratégique, valide toutes les commandes avant leur exécution. Cette double-validation garantit une gestion prudente des ressources financières et une utilisation efficiente des fonds.

Le secrétariat général de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS) est impliqué dans le suivi et le reporting des aides attribuées en faveur de la manifestation. Cela englobe tant les aides en nature que les contributions financières. Le suivi permet de s'assurer que toutes les parties prenantes remplissent leurs engagements, et offre une vision transparente de l'investissement total dans l'événement.

---

## 4 Budget

---

La gestion financière responsable et l'établissement d'un budget prévisionnel équilibré sont des éléments essentiels pour la réussite du championnat du monde de hockey sur glace 2026 à Fribourg. Grâce à une planification méticuleuse, des sources de revenus diversifiées et une mobilisation efficace des bénévoles, l'association s'efforce de créer un événement mémorable tout en préservant une approche durable et transparente. Ces efforts permettront de garantir la pérennité et le succès de cet événement sportif international de premier plan.

### 4.1 Définition du budget

La définition du budget pour le Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2026 à Fribourg a été une démarche méticuleuse et collaborative, impliquant chaque entité partenaire.

Chaque partenaire impliqué dans l'organisation a fourni une analyse détaillée des prestations qu'il apporte à l'événement. Ces prestations couvrent un large éventail allant des infrastructures à la logistique en passant par la sécurité et les transports.

Les trois partenaires ont convenu de principes communs pour la tarification des prestations. Par exemple, la valorisation d'un Equivalent Plein Temps (EPT) a été fixée à 180 000 francs annuels. Cette approche simplifie la répartition des contributions de chaque entité, en évitant de décomposer chaque tâche individuellement, ce qui serait complexe étant donné l'entremêlement de certaines tâches entre les partenaires.

Les contenus des prestations ont été soumis à une validation commune. Une fois approuvés, ces contenus ont été intégrés dans un document global qui définit le cadre budgétaire de l'événement.

Une vérification minutieuse a été effectuée pour s'assurer que les prestations calculées correspondent aux exigences fixées dans les contrats et aux besoins de l'événement.

Le budget ainsi établi représente un plan financier global avec un plafond. Cela signifie que si les coûts d'un élément devaient augmenter, une compensation serait envisagée en réduisant les coûts d'un autre élément. Cette approche permet une flexibilité dans la gestion des ressources financières et assure le respect du budget global fixé.

Les revenus de l'association proviennent principalement des projets et des événements organisés dans le cadre du championnat. Il n'y a pas de revenus directs générés par le tournoi lui-même, à l'exception de la contribution de 130 000 francs provenant de la mise à disposition de personnel pour le service de restauration dans l'enceinte de la patinoire.

Les revenus de sponsoring proviennent principalement d'aspects régionaux. Cela comprend 70'000 francs de sponsorings principaux et 230'000 francs de sponsoring liés aux projets. Il convient de noter que la recherche de financements pour le championnat du monde ne doit pas impacter négativement le sponsoring du HC Fribourg-Gottéron pour la saison 2025/26.

En cas de bénéfices, ceux-ci seront reversés dans le fonds cantonal du sport. Cette approche s'aligne sur l'objectif de laisser un héritage positif pour le développement continu du sport et des activités sportives dans la région.

### 4.2 Budget global

Pour l'ensemble de l'organisation du championnat du monde de hockey sur glace 2026 à Fribourg, l'estimation du budget revêt une importance cruciale pour assurer une gestion financière solide et efficiente. La planification méticuleuse de toutes les dépenses et des sources de revenus est essentielle pour atteindre les objectifs financiers de l'événement tout en garantissant sa réussite opérationnelle.

<b>Compte global de profits et pertes</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	
Situation estimée au 21 juillet 2023						
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Produits</b>						
Cotisations de fondateurs	30 000	30 000	30 000	30 000	0	120 000
Soutien en nature Etat FR	2 000	3 000	5 000	1 295 000	0	1 305 000
Soutien en nature Ville	6 300	31 300	52 100	606 300	0	696 000
Soutien en nature HCFR	10 000	20 000	40 000	650 000	40 000	760 000
Soutien financier Etat FR	92 000	110 000	110 000	264 000	55 000	631 000
Soutien financier Ville	0	250 000	0	0	0	250 000
Soutien financier HCFG	0	0	0	0	0	0
Soutien en personnel Etat FR	54 000	252 000	288 000	342 000	18 000	954 000
Soutien en personnel Ville	38 000	86 000	144 000	145 000	1 000	414 000
Soutien en personnel HCFG	55 000	82 500	107 500	200 000	55 000	500 000
Soutien aux infrastructures	0	0	0	830 000	0	830 000
Entrées projets	0	276 500	739 000	167 000	0	1 182 500
Sponsorings globaux	0	10 000	20 000	40 000	0	70 000
Dons	0	0	0	0	0	0
Produits divers	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>287 300</b>	<b>1 151 300</b>	<b>1 535 600</b>	<b>4 569 300</b>	<b>169 000</b>	<b>7 712 500</b>
<b>Charges</b>						
Frais de personnel HCFG	-55 000	-82 500	-107 500	-200 000	-55 000	-500 000
Frais de personnel Ville	-38 000	-86 000	-144 000	-145 000	-1 000	-414 000
Frais de personnel Etat FR	-54 000	-252 000	-288 000	-342 000	-18 000	-954 000
Frais de mandat HCFG	0	0	-40 000	-60 000	0	-100 000
Contre prestations en nature Etat FR	-2 000	-3 000	-5 000	-1 295 000	0	-1 305 000
Contre prestations en nature Ville	-6 300	-31 300	-52 100	-606 300	0	-696 000
Contre prestations en nature HCFG	-20 000	-20 000	-40 000	-650 000	-40 000	-770 000
Charges en infrastructures	0	0	0	-830 000	0	-830 000
Contre prestations en nature autres (sponsorings globaux)	0	-10 000	-20 000	-40 000	0	-70 000
Frais de déplacements / visites sites	-10 000	-10 000	-30 000	-10 000	0	-60 000
Communications / events	-50 000	-80 000	-60 000	-100 000	0	-290 000
Signalétique	0	0	0	-100 000	0	-100 000
Achat billets et loges	0	0	0	-400 000	0	-400 000

<b>Compte global de profits et pertes</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	
Situation estimée au 21 juillet 2023						
Logistique et transport	0	0	-10 000	-160 000	0	-170 000
Administration RH et bénévoles	0	-5 000	-5 000	-5 000	0	-15 000
Dépense projets	0	-233 000	-690 000	-91 500	0	-1 014 500
<b>Total</b>	<b>-235 300</b>	<b>-812 800</b>	<b>-1 491 600</b>	<b>-5 034 800</b>	<b>-114 000</b>	<b>-7 688 500</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>52 000</b>	<b>338 500</b>	<b>44 000</b>	<b>-465 500</b>	<b>55 000</b>	<b>24 000</b>

Pour l'organisation du Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2026 à Fribourg, différentes sources de financement sont mobilisées en collaboration avec les trois partenaires impliqués. Voici les principales sources de financement et les dépenses associées :

- > Cotisations des fondateurs : Chaque année, conformément aux statuts de l'association, l'Etat, la Ville et le HCFG versent des cotisations financières pour soutenir l'organisation.
- > Soutiens en nature : Les trois partenaires apportent des contributions matérielles ou des services pour faciliter l'organisation de l'événement.
- > Soutiens financiers : Les trois partenaires s'engagent à fournir des contributions financières pour soutenir globalement l'organisation du championnat.
- > Soutiens en personnel : Les partenaires mettent à disposition du personnel pour aider à la planification et à la logistique de l'événement.
- > Soutien aux infrastructures : Des fonds sont alloués à la mise en place et à l'adaptation des infrastructures nécessaires pour accueillir le championnat.
- > Entrées des projets : Des initiatives de financement spécifiques sont mises en place pour récolter des fonds destinés à des projets liés à la promotion du championnat. Certains projets n'ont pas encore le degré de maturité nécessaire pour définir l'ensemble de leurs charges, c'est pourquoi seul le résultat estimé est pris en compte.
- > Sponsorings globaux : Des partenariats de sponsoring plus étendus couvrent divers aspects de l'événement.

Côté dépenses, voici les principales catégories :

- > Frais de personnel : Les dépenses liées à la rémunération des employés engagés pour l'organisation de l'événement.
- > Frais de mandat : Les coûts associés aux contrats de HCFG avec des prestataires externes pour des services spécifiques.
- > Contreprestations en nature : Les partenaires fournissent des services ou des biens en échange de leur soutien financier.
- > Charges en infrastructures : Les dépenses engagées pour la location, l'entretien, la modification et l'aménagement des infrastructures utilisées pour l'événement.
- > Frais de déplacements : Les coûts liés aux déplacements du personnel pour les préparatifs de l'événement.
- > Communication et événements : Les dépenses liées à la promotion et à la communication de l'événement, ainsi qu'à l'organisation d'événements spéciaux.
- > Signalétique : Les coûts liés à la création et à l'installation de la signalétique pour l'événement.
- > Achats de billets et de loges : Les coûts associés à l'acquisition de billets d'entrée et de loges pour les matches.
- > Logistique et transport : Les dépenses liées à la gestion logistique et au transport des équipements, des équipes et des VIP, ainsi que 100 000 francs pour étendre les transports sur toute la nuit, si cela s'avère nécessaire, car défini dans le contrat standard qui s'adresse aux grandes villes.
- > Administration RH et bénévoles : Les frais administratifs liés à la gestion des ressources humaines, y compris les bénévoles.

- > Dépenses projets : Les coûts engagés pour la réalisation de projets spécifiques liés à la promotion de l'événement. Certains projets n'ont pas encore le degré de maturité nécessaire pour définir l'ensemble de leurs charges, c'est pourquoi seul le résultat estimé est pris en compte.

### 4.3 Répartition des coûts

Voici la répartition des coûts entre les trois partenaires impliqués. Cette répartition a été définie selon la capacité financière de chacun et est le résultat de longues négociations. L'Etat contribue principalement en assumant une part significative des frais liés aux infrastructures, aux services publics et à la sécurité, dont environ 1,3 million pour les prestations de la police cantonale et de la protection civile. La Ville de Fribourg prend en charge une partie importante des frais de logistique et participe au financement des infrastructures et des installations temporaires nécessaires pour accueillir l'événement. Le Hockey Club Fribourg-Gottéron s'implique pleinement en prenant en charge une partie des coûts opérationnels, notamment les frais de personnel et les charges liées aux infrastructures utilisées pour l'événement.

Cette répartition des coûts entre les trois partenaires est convenue en fonction des responsabilités et des domaines d'expertise de chacun. Elle permet d'assurer une gestion équilibrée des dépenses tout en garantissant que chaque partenaire joue un rôle essentiel dans la réussite globale du Championnat du Monde de Hockey sur Glace à Fribourg en 2026.

Répartition entre partenaires	Etat	Ville FR	HCFG
Cotisations de fondateurs	40 000	40 000	40 000
Soutien en nature	1 305 000	696 000	760 000
Soutien financier	631 000	250 000	
Soutien en personnel	954 000	414 000	500 000
Soutien aux infrastructures	830 000		
<b>Total</b>	<b>3 760 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 300 000</b>

### 4.4 Coûts à la charge de l'Etat

Les coûts à la charge de l'Etat pour le Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2026 à Fribourg ont été soigneusement évalués en tenant compte des exigences contractuelles et du financement des événements et projets au sein de l'association. Cette démarche a abouti à la définition suivante des éléments pris en charge par l'Etat :

	2023	2024	2025	2026	2027	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Cotisations de fondateurs	10 000	10 000	10 000	10 000	0	40 000
Soutien en nature Etat FR	2 000	3 000	5 000	1 295 000	0	1 305 000
Soutien financier Etat FR	92 000	110 000	110 000	264 000	55 000	631 000
Soutien en personnel Etat FR	54 000	252 000	288 000	342 000	18 000	954 000
Soutien aux infrastructures	0	0	0	830 000	0	830 000
<b>Total</b>	<b>158 000</b>	<b>375 000</b>	<b>413 000</b>	<b>2 741 000</b>	<b>73 000</b>	<b>3 760 000</b>

---

La cotisation des fondateurs, parmi lesquels figure l'Etat, représente un premier élément dans le financement et le soutien du Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2026 à Fribourg. Cette cotisation a été établie à 10 000 francs par année.

Le soutien en nature de l'Etat joue un rôle fondamental dans la réalisation du Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2026 à Fribourg. Ce soutien se manifeste à travers diverses contributions, allant des prestations de sécurité aux infrastructures nécessaires à l'événement. Voici un développement détaillé de ces éléments :

- > Prestations de police : L'Etat fournit un soutien essentiel en matière de sécurité en mettant à disposition le personnel, le matériel et les véhicules nécessaires pour garantir un environnement sûr pendant le championnat. Les services de police assurent la sécurité des participants, des équipes, des officiels et du public, contribuant ainsi à la réussite globale de l'événement.
- > Compagnie de protection civile : L'engagement d'une compagnie de protection civile est une composante importante du soutien en nature de l'Etat.
- > Autorisations et Locaux : L'Etat facilite le processus en fournissant les autorisations nécessaires à la tenue du championnat. De plus, la mise à disposition de locaux, notamment ceux de la caserne et du parc de la Poya, contribue à l'efficacité opérationnelle de l'événement en fournissant des espaces pour diverses activités.

Le soutien financier de l'Etat se traduit par le financement de différents aspects essentiels. Le salaire du directeur du projet garantit une gestion compétente et dédiée de l'événement. De plus, les ambulances et les pompiers contribuent à assurer la sécurité sanitaire des participants et du public.

L'Etat met à disposition un personnel qualifié, comprenant le secrétaire général de la DSJS et le chef du Service du sport, pour le bureau de direction. Un cadre de la police est également impliqué pour la gestion de la sécurité. Ces contributions en personnel renforcent la coordination et la gestion globale de l'événement.

Le soutien aux infrastructures se traduit par des mesures clés visant à rendre les installations conformes aux normes requises pour le championnat. Cela inclut l'adaptation de la patinoire aux spécifications NHL, la mise en place de caméras, l'éclairage en ultra HD, le déménagement et le stockage des sièges pour la « Clean Arena », ainsi que d'autres adaptations techniques.

## **5 Soutien financier prévu de la part de l'Etat**

---

Le financement total de l'Etat pour un montant de 3,76 millions de francs est réparti entre des prestations en nature supportées par le budget ordinaire usuel de l'Etat et des besoins en ressources additionnelles de la manière suivante :

- > Budget ordinaire de l'Etat (soutien logistique) : Une partie du financement, soit 1,719 million de francs, provient du budget ordinaire de l'Etat. Cela signifie que l'Etat alloue une partie de ses ressources habituelles à la réalisation du championnat du monde de hockey sur glace.
- > Financement additionnel (aides financières) : Le reste du financement, soit 2,041 millions de francs, doit être financé en plus du budget ordinaire de l'Etat.

Conformément au dispositif légal, il est prévu de solliciter le fonds cantonal du sport pour financer tout ou partie de la part additionnelle au budget ordinaire. Cela permettra de participer à cet ambitieux projet hors du commun tout en minimisant son impact sur le budget ordinaire de l'Etat.

	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
<b>Total</b>	<b>158 000</b>	<b>375 000</b>	<b>413 000</b>	<b>2 741 000</b>	<b>73 000</b>	<b>3 760 000</b>
<b>Budget ordinaire de l'Etat (prestations en nature)</b>	<b>54 000</b>	<b>72 000</b>	<b>108 000</b>	<b>1 452 000</b>	<b>18 000</b>	<b>1 719 000</b>
Salaires	54 000	72 000	108 000	162 000	18 000	414 000
Prestations police				1 110 000		1 110 000
Prestations PCi				150 000		150 000
Autorisations				10 000		10 000
Mise à disposition de locaux de l'Etat				20 000		20 000
<b>Financement additionnel par l'Etat (aides financières)</b>	<b>104 000</b>	<b>303 000</b>	<b>305 000</b>	<b>1 289 000</b>	<b>55 000</b>	<b>2 041 000</b>
Cotisation de fondateur	10 000	10 000	10 000	10 000		30 000
Partie salaire directeur	92 000	110 000	110 000	110 000	55 000	477 000
Soutien et secours				154 000		154 000
Frais de déplacement	2 000	3 000	5 000	5 000		15 000
Montant forfaitaire pour personnel		180 000	180 000	180 000		540 000
Soutien aux infrastructures				830 000		830 000

Le financement du Championnat du Monde de Hockey sur Glace à Fribourg en 2026 implique plusieurs ressources et contributions spécifiques. Voici une description détaillée de certains éléments de financement :

- > Salaires : Les salaires représentent la valorisation de la charge de travail des personnes de l'Etat impliquées dans le projet conformément à leur cahier des charges. Comme indiqué plus haut, les EPT sont valorisés à 180 000 francs annuels chacun.
- > Prestations de police : La police cantonale a défini dans le détail les prestations et le matériel dont elle a besoin pour garantir la sécurité de la manifestation. Cela comprend des aspects tels que la conduite, l'escorte, le dispositif de circulation, le maintien de l'ordre, la protection rapprochée, le déminage, la protection des infrastructures et la logistique.
- > Prestation PCi : l'engagement d'une compagnie est estimé à 5 000 jours / homme à 30 francs par homme et par jour.
- > Autorisations : l'Etat et la Ville se sont engagés contractuellement à prendre en charge les autorisations nécessaires à l'organisation du championnat du monde.
- > Mise à disposition de locaux de l'Etat : il s'agit d'une partie de la Caserne de la Poya et du Parc de la Poya.

Le financement additionnel comprend les aides financières suivantes, au sens de la loi sur les subventions (art. 3 LSub) :

- > Cotisations de fondateur dès 2023.
- > Partie salaire du directeur : salaire du directeur de projet dévolue au championnat de monde.
- > Soutien et secours : il s'agit de l'estimation transmise par les sanitaires et les pompiers pour un montant total de 154 000 francs.
- > Frais de déplacement dès 2023
- > Montant forfaitaire pour le personnel : L'association requiert des ressources humaines supplémentaires pour gérer les aspects administratifs, ainsi que la coordination des bénévoles et du personnel. Étant donné que les obligations requises dépassent le cadre défini pour le personnel de l'Etat, ce dernier ne peut fournir directement

---

des employés. Cependant, l'Etat peut contribuer en allouant un montant forfaitaire pour engager ces ressources nécessaires.

- > Soutien aux infrastructures : il se traduit par des mesures clés visant à rendre les installations conformes aux normes requises pour le championnat.

Conformément à la loi sur les finances de l'Etat, les aides financières précitées, dès lors qu'elles concernent des dépenses particulières engagées spécifiquement pour le Championnat de Hockey sur Glace à Fribourg en 2026, font l'objet d'un crédit d'engagement.

## 6 Conclusion

---

L'organisation du Championnat du Monde de Hockey sur Glace à Fribourg en 2026 représente un événement prestigieux et unique pour la région. Au-delà d'être un simple événement sportif, elle offre la possibilité de créer un engouement général dans tout le canton. Cela permettra également de construire un héritage durable pour les générations futures, impliquant la collaboration de la Ville, du HCFG ainsi que des partenaires touristiques et économiques du canton.

Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'accepter le soutien financier global de 3,76 millions pour le championnat du monde et d'ouvrir auprès de l'Administration des finances un crédit d'engagement de 2,041 millions de francs destiné à l'octroi d'aides financières de la part du canton de Fribourg à l'organisation du Championnat du Monde de Hockey sur Glace 2026 sur le site de Fribourg.

Le décret proposé n'a pas de conséquence directe en matière de personnel. Il n'influence pas la répartition des tâches entre l'Etat et les communes. Il ne pose pas de problème sous l'angle de la conformité au droit fédéral et au droit européen.

Etant donné que l'engagement financier porte sur un montant inférieur à 0.25 % du total des dépenses des derniers comptes arrêtés, le décret n'est pas soumis au référendum financier facultatif.

En conséquence, le Conseil d'Etat invite le Grand Conseil à adopter le présent projet de décret.